

ERASMUS + VECTEUR D'INFLUENCE DE L'UNION EUROPEENNE ?

MURIEL BOURDON¹⁹

Introduction

La stratégie de Lisbonne adoptée les 23 et 24 mars 2000 par le Conseil européen visait à faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010 ». Cette ambition, qui perdure avec la stratégie Europe 2020 et notamment le programme Erasmus + (2013-20), laisse penser que l'UE tient à jouer un rôle prépondérant dans un monde globalisé. Est-il alors possible de parler de politique d'influence européenne tout comme le fut la francophonie pour l'Etat français ?

Pour répondre à cette question il convient de définir en premier lieu le terme d'influence. Le dictionnaire Larousse la définit comme « l'action, généralement continue qu'exerce quelque chose sur quelque chose ou sur quelqu'un ». Dans notre cas, il s'agira de l'influence de l'Union européenne sur le reste du monde. Il est précisé que l'influence se traduit par « le pouvoir social et politique de quelqu'un, d'un groupe, qui leur permet d'agir sur le cours des événements, des décisions prises ». Nous verrons donc quel est le pouvoir social et politique de l'Union européenne sur le monde. Dans le cadre de notre sujet, à savoir l'économie de la connaissance, les dimensions universitaires et économiques s'imposent. L'Encyclopedia universalis, précise que l'influence s'exercerait par le biais de la persuasion et de l'imitation. En l'espèce, il s'agirait pour l'Union Européenne de persuader le monde de l'efficacité de son modèle en matière de formation et de recherche. A ce titre, l'influence impliquerait un leadership, un charisme. Or l'UE ne proclame-t-elle pas haut et fort sa volonté de « rayonner » et d'exercer une attractivité ? Enfin l'expression « exercer une bonne ou une mauvaise influence » laisse entrevoir la dimension qualitative du sujet. Se pose alors la question du rôle de l'éducation et de la recherche dans le développement d'un pays. Il sera alors nécessaire de bien délimiter les zones d'influence choisies par l'UE et les stratégies mises en oeuvre.

Notre champ d'étude sera donc le programme de mobilité internationale de crédits inscrit dans le cadre d'Erasmus +. Les résultats d'une expertise conduite en 2015 serviront à illustrer nos propos.

Nous allons donc tenter de montrer comment l'UE mène une politique d'influence en matière d'éducation et de transfert de connaissance. L'UE sera entendue comme entité politique représentant 28 Etats et 500 millions d'habitants. Evoquer son rôle signifie faire référence à la Commission, au Parlement et au Conseil qui l'incarnent. Les modèles servant de référence à cette démonstration sont celui de la francophonie, mais aussi de la politique d'influence américaine.²⁰

Pourquoi influencer ? Comment ? Quels sont les effets ? Telles sont les trois questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

¹⁹ GREG-IUT2 Grenoble, E-mail : muriel.bourdon@iut2.upmf-grenoble.fr

²⁰ J.-F Mediard, Les avatars du messianisme français en Afrique, IEP Bordeaux, France (1999)

D. Smith Americanization and UK higher education : towards a history of transatlantic influence on policy and practice, Journal of education policy, volume 17, issue 4, 2002.

Objectifs et enjeux de la mobilité

Plusieurs enjeux motivent l'UE dans son désir d'influence mondiale. Le premier, déjà évoqué serait **économique**, à savoir assoir son emprise sur la scène mondiale. L'Europe veut être reconnue comme puissance dans la cour des grands en tenant sa place dans la compétitivité économique avec une main d'œuvre très qualifiée et des chercheurs en pointe.²¹ Tout en participant à la loi des classements de Shangai, elle affirme sa spécificité en introduisant son propre classement multirank.

Le second enjeu est d'apparaître comme **puissance politique** sur la scène mondiale d'autant plus qu'elle traverse une crise de légitimité et n'est pas représentée par un gouvernement fédéral fort à l'instar des Etats-Unis. L'objectif affiché est de « défendre les valeurs et les intérêts dans le reste du monde et s'assurer ainsi une visibilité toujours plus grande dans les partenariats internationaux tout en améliorant la prospérité et la sécurité des citoyens européens ». ²²

L'UE s'appuie sur des valeurs fortes de démocratie et d'universalité, également transmises par ses universités. De nos jours, la diffusion de la culture des Lumières constitue en effet actuellement un enjeu de taille dans un monde fragilisé par le terrorisme et la montée de l'Islam extrémiste. La charte Erasmus élaborée par les universités afin de participer au programme est un gage du respect des valeurs européennes.

Le troisième enjeu est de se distinguer en tant que **puissance culturelle**. L'UE diffère en ce sens des Etats Unis en raison de sa longue histoire et de ses traditions. De tous temps, les universités ont été des ambassadrices de cet héritage, porté par des institutions mythiques telles que Bologne, Oxford et Salamanque. Il n'est pas étonnant d'apprendre que le président américain Bill Clinton et sa fille Chelsea ont suivi un cursus à Oxford.

Une volonté ? Etude sémantique

Une étude sémantique des objectifs d'Erasmus + permet d'en préciser la portée. Il s'agit du « le soutien à l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur, la mise en avant de la richesse et de l'**attractivité** de l'Enseignement supérieur européen et la promotion de la **coopération en lien avec la politique extérieure** ».

Cette citation laisse entrevoir le lien étroit entre la politique d'éducation et de formation avec la recherche. En pratique, la mobilité internationale de crédits est financée par la politique extérieure. L'éducation participe donc bien à la politique d'influence de l'UE. Par ailleurs, le terme d'attractivité laisse penser que l'UE est toujours dans une logique de référence, contrairement à ce que laisse penser cet article publié par la fondation R. Schuman en 2009 intitulé « de la référence à l'influence »²³. Enfin, le terme de coopération fait penser à une influence réciproque favorisée par l'appartenance à un même modèle. Le passage au système LMD²⁴ et l'adoption d'un système de crédits pour valider la mobilité en font partie. L'UE ne s'est-elle pas en effet inspirée du système américain de crédits en mettant en place les fameux ECTS ? Cette « mise en conformité » participe au rayonnement européen.

²¹ « Pour être compétitive dans l'économie de la connaissance, l'Union a aussi besoin d'un nombre suffisant de diplômés de l'enseignement supérieur disposant d'une préparation adaptée au marché du travail européen. » COM (2003) 685

²² <http://www.europarl.europa.eu/news-room/20131209BKG30301/Les-instruments-de-financement-de-l'action-extérieure---Questionsréponses> (consulté le 13/04/16)

²³ Fondation Robert Schuman, "L'Union européenne dans le monde. De la référence à l'influence", Entretien d'Europe n°40, 12/10/2009.

²⁴ Licence, Master, Doctorat (processus de Bologne)

Une capacité, des atouts ? Les conditions nécessaires

L'enjeu identitaire

Afin de pouvoir exercer une influence, il faut être soi-même porteur d'une identité forte. Là réside toute l'ambiguïté de l'Europe qui justement veut renforcer son identité par la mobilité et le brassage des cultures. En effet, contrairement au cas de la francophonie, elle ne peut s'affirmer à travers une langue unique même si l'anglais devient la lingua franca ! De plus, bien que ne proposant pas une culture unique, elle suit un modèle éducatif commun depuis le processus de Bologne comme le démontre Vassiliki Papatsiba dans son article²⁵. Son « union » dans la diversité peut ainsi constituer une force. Enfin, une étude conduite par Emanuel Sigalas montre que l'interaction entre étudiants Erasmus peut avoir un impact, bien que fragile, sur l'identité européenne²⁶.

Géopolitique des zones d'influences

Selon Alexandre Defay, « la géopolitique a pour objet l'étude des interactions entre l'espace géographique et les rivalités de pouvoirs qui en découlent. [...] elle est le terrain de manœuvre de la puissance locale, régionale ou mondiale. »²⁷ En matière éducative, la francophonie a été une diplomatie d'influence, la langue servant de promotion de la culture française dans l'ancien empire colonial.²⁸ Quels sont les champs d'influence de l'Union Européenne ? Ils sont multiples et nous allons les décliner par vocation. L'enjeu peut aussi bien consister à mettre des systèmes éducatifs à niveau (Asie, pays anciennement communistes) que de profiter du dynamisme des pays émergents ou compétitifs d'où le terme de coopération.

Identification des zones /cartographie des priorités institutionnelles

Le financement de la mobilité internationale de crédit se découpe en zones qui sont une illustration des priorités institutionnelles européennes. Après leur description sera analysé le montant des bourses destinées chacune d'entre elles afin de dégager l'importance stratégique qui leur est accordée.

Le découpage s'effectue en quatre zones : l'instrument de préadhésion (IPA), l'instrument européen de voisinage (IVE), l'instrument de coopération au développement (ICD) et l'instrument de partenariat (IP). Cette classification permet déjà d'établir une gradation dans l'intégration des partenaires et leur place dans la politique européenne : futurs adhérents, voisins, partenaires, en voie de développement.

L'instrument de préadhésion

L'instrument de préadhésion concerne les pays reconnus comme candidats à l'UE à savoir les Balkans occidentaux, la Turquie et l'Islande. Les crédits alloués à l'action extérieure pour la période 2014-2020 (11,7 milliards d'euros soit presque 20% du montant total) servent aux réformes des institutions et de la législation des futurs partenaires.²⁹ Le programme de mobilité de crédits prévoit l'attribution pour la France de 371 bourses destinées à l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro et la Serbie.

²⁵ Vassiliki Papatsiba, "Making High Education more European through student mobility ? Revisiting EU initiative in the context of the Bologna Process", Comparative Education, Vol. 42 issue 1, 2006

²⁶ Emmanuel Sigalas, Cross-border mobility and European identity : the effectiveness of intergroup contact during the Erasmus year abroad, European Union politics, June 2010, vol 11.

²⁷ Alexandre Defay, La Géopolitique, Paris, PUF, 2005, p. 4

²⁸ Anne Gazeau-Secret, « Francophonie et diplomatie d'influence », *Géoéconomie* 4/2010 (n° 55) , p. 39-56

²⁹ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/150331_brochure_instruments_aide_exterieure_cle814dca.pdf [consulté le 18-01-2016]

L'instrument européen de voisinage

Les crédits alloués à l'instrument européen de voisinage sont légèrement supérieurs à ceux de la préadhésion. Ils atteignent 15,4 milliards d'euros soit 26.27% du budget global. L'objectif est la construction d'un « espace de valeurs partagées tant au point de vue politique (démocratie, droits de l'homme, gouvernance) qu'économique. »³⁰

Seize pays sont concernés appartenant au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie) l'Égypte, la Syrie, Israël, les Territoires palestiniens, la Jordanie, le Liban, la Moldavie, la Biélorussie, la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan..

Pour cet instrument, le nombre de bourses attribuées à la mobilité de crédit s'élève à 978. Elles sont divisées en partenariats de l'Est³¹ (333 bourses), partenariat sud méditerranéen (439 bourses) et Fédération russe (206 bourses). Il est à noter la mention « Territoire d'Ukraine reconnu par le droit international » dans les partenariats de l'Est car, en 2015, le conflit russo-ukrainien a eu lieu.

Au total, il s'agit d'une mobilité essentiellement entrante répondant à un désir d'attractivité. En effet le seuil de 10 % de mobilité sortante est fixé, à l'exception de la Russie. Dans ce cas, il serait possible d'interpréter le « brain drain » (exode des cerveaux) comme un « brain gain » (gain de cerveaux)³² pour le pays d'origine des étudiants, pour reprendre l'étude de Stark et de ses deux collègues.³²

L'instrument de coopération au développement

L'instrument de coopération au développement a pour budget 19.6 milliards d'euros, soit 34.5% du budget global. Il s'agit de « réduire la pauvreté, de permettre un développement économique et social durable en insérant les pays en développement dans l'économie mondiale. »³³ Il couvre cinq zones géographiques : Amérique latine, Asie, Asie centrale, Moyen-Orient et Afrique du Sud. Les deux lignes thématiques sont « les biens publics mondiaux (environnement et changement climatique, énergie durable, développement humain, sécurité alimentaire et agriculture durable, asile et migration) et le soutien aux organisations de la société civile et aux autorités locales. »

Au moins 25 % de mobilité est réservé aux régions les moins développées.³⁴ La mobilité vers les plus développés (Chine, Inde, Brésil et Mexique) est limitée à 30% pour l'Asie et 35% pour l'Amérique latine. Le nombre de bourses pour la mobilité de crédits s'élève à 485 dont 286 pour l'Asie.³⁵ Les autres bourses sont réparties entre l'Asie centrale (80), l'Amérique latine (93) et l'Afrique du sud.

³⁰ idem

³¹ Partenariats de l'Est : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Territoire d'Ukraine reconnu par le droit international ; Partenariat sud méditerranéen : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie ; Fédération russe : territoire de la Russie reconnu par le droit international

³² Oded Stark, Christian Helmenstein, Alexia Prskawetz, "A brain gain with a brain drain", *Economic letters*, Vol.55, Issue 2, 1997.

³³ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/150331_brochure_instruments_aide_exterieure_cle814dca.pdf [consulté le 18-01-2016]

³⁴ Asie : Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Laos, Népal, Bouthan, Myanmar
Amérique latine : Bolivie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Paraguay

³⁵ Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Laos, Birmanie, Népal ; Chine et Inde ; République populaire démocratique de Corée, Indonésie, Malaisie, Maldives, Mongolie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam

L'instrument de partenariat

Les crédits de cet instruments s'élèvent à 954 millions d'euros soit 1.6 % du budget global. Il s'agit de la coopération avec « des pays jouant un rôle majeur dans la gouvernance mondiale, l'économie et le commerce international, sur des thèmes liés à l'Europe 2020 : croissance intelligente, climat, énergie...Il s'agit essentiellement d'une coopération avec les pays émergents.³⁶ 182 bourses sont attribuées à cet instrument dont 88 pour les pays industrialisés des Amériques (Canada, USA), 94 pour l'Asie, 206 pour la Russie, « territoire reconnu par le droit international » (dont certaines sont attribuées également au voisinage).

Les Etats Unis bénéficient d'un fort prestige auquel s'ajoute une politique offensive. Pierre Verluise note en effet que, « depuis les années 1990, de nombreux jeunes diplomates et hommes d'État est-européens ont été formés dans les universités américaines. Et les États-Unis font la preuve de leur engagement, notamment à travers le redéploiement de leurs bases militaires au bénéfice des nouveaux membres de l'Otan, notamment en Pologne, Roumanie, Bulgarie et peut-être Hongrie. Ce qui leur permet à la fois de rapprocher les troupes américaines des « arcs d'instabilités » et de consolider leur primauté dans un espace clé de la planète. »³⁷

Les vecteurs

Les vecteurs de cette stratégie d'influence sont des moyens humains et financiers qui s'inscrivent dans une certaine durée.

Les acteurs

Les principaux acteurs sont les universitaires (enseignants, chercheurs, étudiants) qui créent les partenariats et envoient ou accueillent des étudiants. A travers eux rayonne leur environnement institutionnel, politique et géographique.

La durée

Le programme Erasmus + s'étend de 2014 à 2020, soit sept années. Cette durée, apparemment courte, s'inscrit dans une logique temporelle plus large, un des pré requis pour l'acceptation des projets étant leur inscription dans une collaboration de longue date, Erasmus fêtant ses 30 ans cette année 2016. De nombreuses collaborations sont issues des programmes Tempus par exemple. La durée de la mobilité est de 24 mois en moyenne pour les chercheurs et les étudiants et de 2 mois pour les enseignants.

Le budget

Les fonds alloués à la mobilité internationale de crédit proviennent du budget de l'action extérieure et non de celui de l'éducation et de la formation ou de la recherche, ce qui est hautement symbolique. La mobilité universitaire s'inscrit donc dans la politique d'influence de l'UE. Ce constat répond également à une logique développée par le Parlement européen qui a souhaité que les instruments de financement suivent « une logique de coordination et de synergie entre eux et avec les autres orientations politiques de l'Union pour son action extérieure, (...) en évitant ainsi tout chevauchement et tout gaspillage des ressources et d'efforts, tout en augmentant les retombées positives des programmes de l'Union. »³⁸

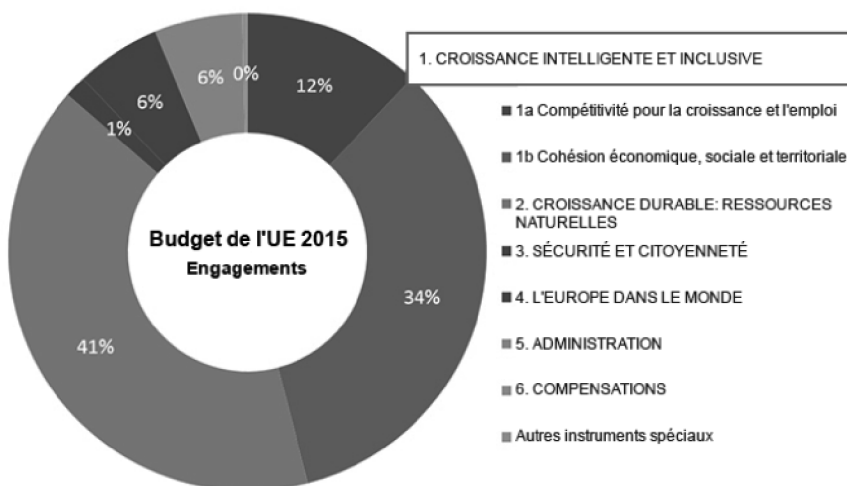
³⁶ http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/150331_brochure_instruments_aide_exterieure_cle814dca.pdf [consulté le 18-01-2016]

³⁷ Pierre Verluise, « Les nouveaux défis géopolitiques de l'Union européenne », *Études internationales*, Volume 40, numéro 3, 2009, p. 441-451

³⁸ <http://www.europarl.europa.eu/news-room/20131209BKG30301/Les-instruments-de-financement-de-l'action-exterieure---Questionsreponses> (consulté le 13/04/16)

Le budget alloué à l'Europe dans le monde correspond à 6% du montant total en 2015 comme l'illustre le graphe ci-dessous.

Figure 1 Le budget de l'UE en 2015 par rubrique du cadre financier³⁹



Concernant l'appel à proposition de l'agence Erasmus France en mars 2015, le budget disponible pour la mobilité internationale de crédit était de 12,6 M d'euros. 52 projets ont été financés suite à la première évaluation, représentant un peu plus de 9 millions d'euros. Le 24 septembre 2015, un second appel a été lancé pour le reliquat. A titre de comparaison le budget total de l'action Erasmus + s'élevait à 1.6 milliard d'euros en 2015.

Les effets

S'il est encore trop tôt pour évaluer les effets de la mobilité internationale universitaire mise en place en 2014, il est toutefois possible de mesurer le succès de ce programme auprès des universitaires européens.

Mesurer le succès de la politique européenne auprès des universitaires

L'appel à projet a rencontré un vif succès auprès des universitaires français avec 116 candidatures reçues. La France occupe ainsi la troisième position des pays européens engagés dans ce programme. Ce constat atteste de l'adhésion des universités au projet européen. Toutefois, les projets déposés sont géographiquement mal répartis avec des zones trop privilégiées et d'autres négligées.

Les zones « trop » choisies

Parmi les zones les plus demandées figurent sans surprise l'Amérique du nord (de demandes par rapport au budget disponible), le Brésil (des demandes et l'Asie avec respectivement 763%,

³⁹ http://europa.eu/pol/financ/index_fr.htm (consulté le 11 Juin 2016)

687,02% et 487 % de demandes par rapport au budget disponible. Ces destinations restent prestigieuses sur le plan éducatif, économique et culturel.

Dans une autre catégorie, la Méditerranée du sud rassemble 205,6% des demandes. Ce pourcentage s'explique par les liens qui unissent la France à cette zone en raison du passé colonial et des politiques de bourses qui ont suivi l'indépendance des pays. On peut parler d'une spécificité française.

Par ailleurs, toujours dans le cadre de la politique voisinage, les demandes pour la Fédération de Russie s'élèvent à 203.02% des demandes. Les projets TEMPUS ont été un véritable tremplin pour les relations interuniversitaires après la chute du mur et servent de base aux nouveaux projets.

Enfin, il est intéressant de noter la spécificité de l'Afrique du Sud qui connaît un succès certain avec 129.49% des demandes pour le fonds de développement et de coopération. Considéré longtemps comme chasse gardée du Royaume-Uni, la concurrence européenne apparaît dans le choix des universitaires.

Les zones délaissées

Trois zones sont très peu demandées par les universitaires en terme de demandes : les Balkans occidentaux (28.41%), les pays de l'Est (42.16%)⁴⁰ et l'Asie centrale (86.44%)⁴¹. La désaffection des universitaires est-elle due à une méconnaissance de ces pays ou à un sentiment de prise de risque au regard de la situation politique ?

Les Balkans connaissent un développement économique variable et souffrent peut être encore d'un préjugé défavorable suite à la guerre de Yougoslavie (1991-1999). De même les pays de l'Est souffrent d'une instabilité politique. La stratégie offensive russe dans ces zones ne facilite pas la coopération en dépit de nombreux programmes TEMPUS mis en place dans le passé. Enfin, l'Asie centrale reste encore méconnue des universitaires même si de nombreux économistes ont pris part à la refondation de leur système universitaire.

Un premier constat s'impose donc : les premiers dossiers laissent entrevoir un écart entre la volonté politique affichée par le programme Erasmus + et le choix des universitaires. Toutefois l'instrument financier et la validation ou non des projets sont deux moyens d'action permettant de réduire cet écart. A terme, et au regard des rapports que fourniront les universitaires, plusieurs critères d'évaluation de la mobilité seront pris en compte qui permettront de mesurer l'influence de cette politique. Le premier concerne les retombées économiques pour la région, critère qui figure déjà dans l'évaluation des dossiers de candidature. Par ailleurs, dans le cas d'une mobilité verticale, le transfert de connaissance allant jusqu'à l'autonomie de la zone cible (dans une spécialité médicale par exemple), sera un gage d'influence réussie aussi bien sur le plan universitaire que politique. Enfin, la formation d'élites à travers la mobilité de doctorants et leur engagement dans la gestion des affaires du pays pourra constituer un autre indicateur fort de cette politique d'influence.

Conclusion

En conclusion, utiliser la mobilité universitaire comme support de la politique d'influence européenne à l'extérieur n'est pas une idée nouvelle au regard de l'histoire diplomatique. La stratégie mise en œuvre diffère cependant dans ses objectifs et dans les moyens mis en œuvre. L'influence passe tout aussi bien par une mobilité verticale avec un transfert de connaissance

⁴⁰ Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie

⁴¹ Kazakhstan, Kirghistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan

qu'horizontale à travers la coopération. Contrairement à la politique de francophonie, la zone géographique cible est diffuse et répartie en cercles concentriques : préadhésion, voisinage, coopération au développement et partenariat. Les moyens diffèrent également, l'Union européenne pratiquant simultanément une politique de référence et d'influence, d'attractivité et de rayonnement. Enfin, tout comme par le passé, la mobilité sert à renforcer l'identité européenne, aujourd'hui menacée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union, d'où les deux priorités : attractivité et rayonnement.

Bibliographie

A. DEFAY, *La Géopolitique*, Paris, PUF, 2005, p. 4

Fondation Robert Schuman, « L'Union européenne dans le monde. De la référence à l'influence », *Entretien d'Europe* n°40, 12/10/2009.

A. GAZEAU-SECRET, « Francophonie et diplomatie d'influence », *Géo économie* 4/2010 (n° 55), p. 39-56

J.-F. MEDIARD, « Les avatars du messianisme français en Afrique », *L'Afrique politique*, IEP Bordeaux, France (1999).

D. SMITH, "Americanization and UK higher education: towards a history of transatlantic influence on policy and practice", *Journal of education policy*, volume 17, issue 4, 2002.

O. STARK, C. HELMENSTEIN, A. PRSKAWETZ, "A brain gain with a brain drain", *Economic letters*, Vol.55, Issue 2, 1997.

P. VERLUISE, « Les nouveaux défis géopolitiques de l'Union européenne », *Études internationales*, Volume 40, numéro 3, 2009, p. 441-451

Webographie

Parlement européen, les instruments de financement de l'action extérieure, 2016.

<http://www.europarl.europa.eu/news-room/20131209BKG30301/Les-instruments-de-financement-de-l'action-extérieure>

(consulté le 13/04/16)

Résumé

Erasmus + (2013-2020) relève d'une stratégie globale visant à assurer le rayonnement de l'Espace européen de l'enseignement et de la recherche. Le financement par le budget des affaires extérieures de la mobilité hors Europe des universitaires semble souligner le poids accordé par l'Union européenne à l'Europe de la connaissance dans sa volonté de globalisation. L'Union pratiquerait-elle une « politique douce » d'influence à travers l'exportation de son Espace européen de l'enseignement et de la recherche hors Europe ? Si oui, quels seraient les contours de cette zone d'influence ? Après avoir examiné les objectifs et les enjeux de la politique d'influence de l'Union européenne, la stratégie mise en place dans le cadre de la mobilité internationale des universitaires sera envisagée. Sa mise en place fera l'objet d'un premier constat à travers l'analyse des projets déposés.